

**Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement du Centre de formation des Nouvelles-Technologies, tenue le jeudi 7 mai 2020 à 17 h, en visioconférence due à la pandémie de la maladie du Coronavirus (COVID-19)

<b>Étaient présents :</b>	Mme	Elaine	Bourgeois	Personnel enseignant
	Mme	Linda	Lemieux	Personnel enseignant
	Mme	Valérie	Lauzon	Personnel enseignant
	M.	Joël	Morin	Personnel enseignant
	Mme	Mélanie	Désormiers	Personnel professionnel
	Mme	Martine	Lafrance	Personnel de soutien
	Mme	Annie	Tourangeau	Personnel de soutien
	Mme	Marie-Noël	Richer	Représentante du groupe socio-économique
	Mme	Sophie	Bédard	Représentante des organisations communautaires
	M.	Charles	St-Aubin	Élève
	Mme	Katerine	Lepipas	Directrice
	M.	Patrick	Lazzaroni	Directeur adjoint
	Mme	Angie	Sirois	Personnel professionnel
<b>Étaient absents:</b>	Mme	Chantal	Laforest	Représentante des entreprises de la région
	Mme	Pascale	Perreault	Élève
	Mme	Manon	Pagé	Gestionnaire administratif (non requise)

**Références****Résolutions****19-20 CE 3.1****OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Marie-Noël Richer ouvre la séance du conseil d'établissement à 17 h 04 et constate qu'il y a quorum.

**19-20 CE 3.2****ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 7 MAI 2020**

Il est proposé par Mme Linda Lemieux et appuyé par Mme Valérie Lauzon d'adopter l'ordre du jour suivant tel que modifié:

- |    |   |                    |            |
|----|---|--------------------|------------|
| 1. | <a href="#">Ouverture de l'assemblée</a>  |                    | 5 minutes  |
| 2. | <a href="#">Adoption de l'ordre du jour</a> du 7 mai 2020   | <i>Adoption</i>    | 5 minutes  |
| 3. | <a href="#">Adoption du procès-verbal de la séance régulière</a> du 12-02-2020                                |                    |            |
|    | 3.1 <a href="#">Adoption</a>  | <i>Adoption</i>    | 5 minutes  |
|    | 3.2 <a href="#">Suivi</a>   |                    |            |
| 4. | <a href="#">Attributions du conseil</a>   |                    | 30 minutes |
|    | 4.1 Code de vie 2020-2021   | <i>Adoption</i>    |            |
|    | 4.2 Plan d'action annuel 2020-2021  | <i>Adoption</i>    |            |
| 5. | <a href="#">Informations de la direction</a>  | <i>information</i> | 30 minutes |
|    | 5.1 Plan d'effectif 2020-2021   |                    |            |
|    | 5.2 NOTE DE SERVICE - Nouvelle gouvernance   Processus de désignation des membres du conseil d'administration |                    |            |
|    | 5.3 Enseigne CFNT   |                    |            |
|    | 5.4 Travaux CFNT  |                    |            |
| 6. | <a href="#">Points divers</a>   |                    | 5 minutes  |
|    | 6.1 Situation de la Covid-19  |                    |            |
| 7. | <a href="#">Levée de l'assemblée</a>  | <i>Adoption</i>    | 1 minute   |
- La prochaine rencontre du conseil d'établissement sera à déterminer.

CE-CFNT-  
07052020-19-20-15

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**19-20 CE 3.3****PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 12 FÉVRIER 2020****3.3.1****ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 FÉVRIER 2020**

Il est proposé par Mme Sophie Bédard et appuyé par Mme Elaine Bourgeois d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 12 février 2020 tel que modifié.

CE-CFNT-  
07052020-19-20-16

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 3.3.2 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 12 FÉVRIER 2020

Aucun suivi.

## 19-20 CE 3.4 **ATTRIBUTIONS DU CONSEIL**

### 3.4.1 **CODE DE VIE 2020-2021**

La direction ayant consulté les membres du CCEE, le 10 mars dernier, ceux-ci ont accepté les modifications présentées. La direction présente la version modifiée du code de vie du Centre. De légères modifications grammaticales y seront ajustées.

**ATTENDU QUE** le Centre doit se doter de mesures d'encadrement pour assurer le bon fonctionnement du Centre et la sécurité des élèves et des membres du personnel.

Il est proposé par Mme Martine Lafrance et appuyé par Mme Angie Sirois

**D'APPROUVER** les règles de conduite «Code de vie» et les mesures de sécurité présentées pour l'année scolaire 2020-2021 telles que proposées.

CÉ-CFNT-  
07052020-19-20-17

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### 3.4.2 **PLAN D'ACTION ANNUEL 2020-2021**

Mme Lepipas a présenté au personnel du Centre 3 différentes façons de consulter le plan d'action 2020-2021 : par écrit, en vidéoconférence par équipe-programme et que la proposition de la direction était de conserver le *statu quo*.

La direction présente au conseil d'établissement ledit plan d'action du Centre selon le résultat de la consultation, soit le *statu quo*, pour la prochaine année scolaire 2020-2021.

**ATTENDU QUE** conformément à l'article 109 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, le conseil d'établissement analyse la situation du Centre, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'il dessert.

**ATTENDU QUE** sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, le conseil d'établissement adopte le projet éducatif du Centre, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

**ATTENDU QUE** chacune de ces étapes s'est effectuée en concertation avec les différents acteurs intéressés par le Centre et la réussite des élèves.

**ATTENDU QUE** le Centre a pris la décision de reconduire le même Plan d'action vu la situation actuelle ainsi que la qualité du plan existant.

**ATTENDU QUE** le conseil d'établissement est tenu

**DE TRANSMETTRE** à la commission scolaire;  
**DE RENDRE PUBLIC** le plan d'action 2020-2021.

Il est proposé par Mme Annie Tourangeau et appuyé par M. Charles Saint-Aubin

**D'ADOPTER** le plan d'action 2020-2021 du Centre tel que présenté.

CÉ-CFNT-  
07052020-19-20-18

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

## **19-20 CE 3.5      INFORMATIONS DE LA DIRECTION**

### **3.5.1      PLAN D'EFFECTIF 2020-2021**

Mme Lepipas fait état de la présente situation. Elle reconduit le plan d'effectif des enseignants tel quel, afin de stabiliser les équipes au niveau des enseignants.

### **3.5.2      NOTE DE SERVICE - NOUVELLE GOUVERNANCE | PROCESSUS DE DÉSIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

La nouvelle gouvernance est présentement assumée par chacune des Directions générales des Centres scolaires.

Mme Lepipas explique la composition du conseil d'administration :

- Cinq parents;
- Cinq membres du personnel du centre de service scolaire;
- Cinq représentants de la communauté.

Le ministère de l'Éducation a proposé de changer la date, de la mise en place du premier conseil d'administration, au plus tard le jeudi 15 octobre 2020.

### **3.5.3      ENSEIGNE CFNT**

Mme Lepipas informe les membres qu'une firme d'architectes a travaillé sur un projet pour créer une enseigne pour le Centre et ainsi afficher une meilleure visibilité. Celui-ci a été déposé à la Ville de Sainte-Thérèse. Plus particulièrement, une nouvelle enseigne est demandée puisque celle-ci est basse et sur un bloc de béton. Elle est cachée par la présence de plantes vivaces à l'été et en automne. Puis, l'adresse civique du Centre est elle aussi obstruée par des arbustes.

Si le projet se poursuit, l'étape suivante sera d'aller en appel d'offre pour une soumission.

### **3.5.4      TRAVAUX CFNT**

Mme Lepipas précise que les travaux de réfection au niveau du toit, de chauffage et de climatisation ont été suspendus pour un an. Toutefois, une visite de la direction du Service des ressources matérielles (DSRM) aura lieu le vendredi 15 mai pour valider et observer de l'intérieur l'état de la peinture interne du plafond qui s'écaille.

Le personnel du Centre a été avisé par une réunion en visioconférence Teams du report des travaux.

Finalement, M. Charles Saint-Aubin demande s'il y a des développements quant à l'information concernant la présence de plomb dans l'eau des fontaines. Mme Lepipas mentionne que l'eau est bonne et qu'il n'y a pas d'inquiétude actuelle à y avoir. Dès que nous aurons d'autres détails au sujet des tests, l'information sera divulguée sans délai.

## **19-20 CE 3.6      POINTS DIVERS**

### **3.6.1      SITUATION DE LA COVID-19**

Mme Lepipas informe les membres que le Centre a été fermé dès le vendredi 13 mars. Toutefois, l'équipe de direction a toujours été en communication avec le personnel et la Commission scolaire. Il y a eu une grande mobilisation du personnel et une réorganisation du travail avec peu de formation surtout en regard de la formation à distance.

Mme Lepipas présente une synthèse de ce qui a été fait depuis le 13 mars :

- Les enseignants se sont mis en action rapidement;
- Le Ministère a donné des capsules;
- TELUQ le 4 mai;
- L'information à la formation professionnelle est bonifiée tranquillement;
- La réouverture du Centre prévue le mardi 19 mai a été repoussée au lundi 25 mai;
- La formation à distance continue;
- Le Centre sera ouvert selon le ratio suivant : 11 élèves par classe pour les formations nécessitant de l'expérimentation ou de la pratique qui ne peut avoir lieu à distance pour la passation d'examen;
- Nous réorganisons les locaux;
- Au niveau sanitaire, nous nous sommes équipés de :
  - o Couvres-visages;
  - o Visières;
  - o Désinfectants;
  - o Savons et de lavabos, etc.
- La responsabilité appartient à tous et chacun :
  - o Respect du 2 mètres;
  - o Lavage des mains de façon rigoureuse;
  - o Utiliser le gel désinfectant;
  - o Se protéger soi-même.
- Le lundi 4 mai, le personnel est entré travailler au Centre;
- Le lundi 11 mai, le personnel enseignants viendra au Centre sur rendez-vous et ils continueront la formation à distance;
- Les élèves sont invités à venir chercher le matériel à compter du 7 et 8 mai. De plus, une nouvelle plage horaire sera ouverte mercredi prochain, soit le 13 mai;
- Nous avons remis plus de 50 ordinateurs à des élèves;
- Nous avons installé la licence «Office» sur certains ordinateurs pour quelques élèves pour une période de 6 mois, gratuitement.

Au fur et à mesure, la direction informe le personnel et les élèves de la situation et de la suite des choses. La communication a toujours été priorisée.

En terminant, la présidente, Mme Marie-Noël Richer félicite la pro action sur les médias sociaux quant aux messages positifs du personnel envoyés aux élèves dans le but de garder leur intérêt et leur motivation à l'apprentissage en ligne.

### **19-20 CE 3.7 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Lepipas précise que la séance est entérinée et elle est considérée comme des rencontres officielles, écrit le MEES.

Il est proposé par Mme Martine Lafrance et appuyé par Mme Angie Sirois de lever la séance à 17 h 50.

CÉ-CFNT-  
0705020-19-20-19

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

La présidente,

La secrétaire,

---

Mme Marie-Noël Richer

---

Mme Annie Tourangeau